

NORME  
INTERNATIONALE

**ISO**  
**11784**

Deuxième édition  
1996-08-15

---

---

**Identification des animaux par  
radiofréquence — Structure du code**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Radio-frequency identification of animals — Code structure*  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 11784:1996](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd5bd645-0563-4b32-ad58-39923c38c1dc/iso-11784-1996)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd5bd645-0563-4b32-ad58-39923c38c1dc/iso-11784-1996>



Numéro de référence  
ISO 11784:1996(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 11784 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 19, *Électronique en agriculture*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 11784:1994), dont elle constitue une révision technique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd5bd645-0563-4b32-ad58-39923c38c1dc/iso-11784-1996>

© ISO 1996

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

# Identification des animaux par radiofréquence — Structure du code

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit la structure du code d'identification des animaux par radiofréquence (RF).

L'identification des animaux par radiofréquence (RFID) nécessite que les bits transmis par un transpondeur puissent être interprétés par un émetteur-récepteur. Habituellement, le train de bits contient des bits d'information qui définissent le code d'identification ainsi qu'un certain nombre de bits destinés à garantir la réception correcte des bits d'information. La présente Norme internationale prescrit la structure du code d'identification.

La présente Norme internationale ne prescrit pas les caractéristiques des protocoles de transmission entre transpondeurs et émetteurs-récepteurs. Ces caractéristiques font l'objet de l'ISO 11785.

NOTE — Une procédure d'attribution du code du fabricant est à l'étude.

## 2 Conformité

Pour être conforme à la présente Norme internationale, le code d'identification unique transmis par un transpondeur doit répondre aux exigences de l'article 5.

## 3 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à

rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 3166:1993, *Codes pour la représentation des noms de pays*.

## 4 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

**4.1 code de l'animal:** Configuration binaire identifiant un animal.

**4.2 configuration binaire:** Série de chiffres binaires ou bits [0, 1].

**4.3 zone codée:** Groupe de bits dans le code d'identification, ayant une signification particulière.

**4.4 code du pays:** Configuration binaire définissant le pays dans lequel le transpondeur a été émis.

**4.5 bloc de données:** Groupe supplémentaire de bits ayant une signification particulière.

**4.6 signal:** Bit unique ayant une signification particulière.

**4.7 code d'identification:** Partie du code utilisée pour l'identification (en sont exclus les codes de commande tels qu'en-tête, en-queue, somme de contrôle).

**4.8 code du fabricant:** Configuration binaire identifiant le fabricant du transpondeur.

**4.9 code national d'identification:** Zone codée avec un numéro unique à l'intérieur d'un pays donné.

**4.10 émetteur-récepteur:** Dispositif utilisé pour communiquer avec le transpondeur.

**4.11 transpondeur:** Dispositif qui transmet l'information qu'il a en mémoire lorsqu'il est activé par un émetteur-récepteur, et qui peut stocker une nouvelle information.

## 5 Description de la structure du code

Le code du transpondeur est divisé en zones codées qui possèdent chacune leur propre signification. Chacune des zones est codée en binaire naturel avec le bit le plus significatif à l'extrémité gauche. La structure du code doit être telle que prescrite dans le tableau 1. Le bit numéro 1 du code est le bit le plus significatif; le bit numéro 64 est le bit le moins significatif.

La combinaison du code du pays et du code national d'identification donne un numéro d'identification unique au plan mondial.

Tableau 1 — Structure du code

Bit(s) n°	Information	Combinaisons	Description
1	Signal pour une application relative à un animal (1) ou pour une application ne concernant pas l'animal (0)	2	Ce bit indique si le transpondeur est utilisé ou non pour l'identification d'un animal. Pour toutes les applications concernant des animaux, la valeur de ce bit doit être 1.
2 à 15	Zone réservée	16 384	Ces 14 bits du code sont réservés pour des utilisations futures.
16	Signal indiquant l'existence d'un bloc de données (1) ou l'absence de bloc de données (0)	2	Ce bit indique si des données supplémentaires doivent être reçues (par exemple données physiologiques mesurées par un dispositif associant identification et enregistrement). Ce bit doit être 1 si des informations supplémentaires sont ajoutées au code d'identification; si ce n'est pas le cas, il doit être 0.
17 à 26	Code numérique-3 du pays, selon l'ISO 3166	1 024	Les codes pays de valeur 900 à 998 peuvent être utilisés pour représenter individuellement les fabricants des transpondeurs. Le code pays 999 est utilisé pour signaler les transpondeurs d'essai pour lesquels l'unicité du code d'identification n'est pas nécessaire.
27 à 64	Code national d'identification	274 877 906 944	Numéro unique à l'intérieur du pays.

### NOTES

1 La méthode qui consiste à distinguer les applications relatives aux animaux des autres applications au moyen du bit n° 1 permet de reconnaître la structure du code par un moyen électronique. Cependant, elle implique que les futures normes relatives à l'identification par radiofréquence (RFID) dans d'autres domaines respectent cette convention.

2 La longueur du code national d'identification a été choisie de façon à permettre un nombre suffisant de combinaisons disponibles pour tous les animaux répertoriés dans un pays de grande superficie. De plus, il est espéré que les codes conservent leur caractère unique pendant une durée de trente ans.

3 La garantie du caractère unique du code national d'identification relève de la responsabilité nationale. Si nécessaire, des séries de numéros peuvent être attribuées aux espèces et/ou aux fabricants; cette pratique n'est toutefois pas normalisée. L'idéal serait que chaque pays gère une base de données centrale dans laquelle tous les codes émis sont enregistrés, ainsi qu'une référence à la base de données permettant d'obtenir l'information relative à l'animal correspondant.

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 11784:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd5bd645-0563-4b32-ad58-39923c38c1dc/iso-11784-1996>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 11784:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd5bd645-0563-4b32-ad58-39923c38c1dc/iso-11784-1996>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 11784:1996

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd5bd645-0563-4b32-ad58-39923c38c1dc/iso-11784-1996>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 11784:1996](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd5bd645-0563-4b32-ad58-39923c38c1dc/iso-11784-1996)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fd5bd645-0563-4b32-ad58-39923c38c1dc/iso-11784-1996>

---

---

**ICS 65.040.10**

**Descripteurs:** matériel agricole, radiocommunication, matériel électronique, matériel d'élevage, cheptel, animal domestique, méthode d'identification, radiorepérage, échange d'information, code, code de données.

Prix basé sur 2 pages

---

---